

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 2

Rubrik: Avec le secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coût et besoins

Le matériel hospitalier actuellement amené sur place et joint à celui dont dispose le Maroc est suffisant. Les moyens de transport par contre sont encore insuffisants: camions, etc. Il s'agit surtout, maintenant, de trouver les moyens financiers permettant d'étendre à une année l'aide du personnel médical mis à disposition pour six mois, comme on l'avait prévu au début, par les Croix-Rouges participant à cette campagne. Quant aux frais couverts directement par le Gouvernement marocain, ils ne sont pas moins considérables puisque le Maroc a

en charge l'entretien des malades, évalué à 700 millions de francs marocains pour un an, et l'aide sociale à apporter aux familles des victimes que l'on peut chiffrer, pour un an également, à 300 millions. Soit un milliard de francs marocains anciens représentant 10 millions de dirhams actuels, soit plus de 8 millions de francs suisses par an. Charge d'autant plus considérable qu'elle vient s'ajouter à toutes celles que doit supporter actuellement le royaume marocain tant du fait de sa situation économique générale que de celui des innombrables réfugiés qu'il a reçus.

M.-M. T.

AVEC LE SECOURS AUX ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Approbation du budget

Le Comité central a approuvé le budget proposé par le Secours aux enfants pour le premier semestre 1960. Ce budget comprend entre autre une somme de 30 000 francs pour l'achat de lits et de literie destinés à des enfants suisses.

*

Cent lits ont été distribués en février

Cent nouveaux lits ont été remis à autant d'enfants suisses qui en étaient privés pendant la seconde semaine de février. En même temps on a procédé à la distribution de 90 colis de literie supplémentaire selon les besoins. C'est grâce aux parrainages en faveur d'enfants suisses que cette œuvre d'entraide nationale peut se poursuivre.

*

Départ et arrivée d'enfants à Beau-Soleil

Les 32 enfants yougoslaves arrivés voilà quatre mois à notre préventorium de Beau-Soleil à Gstaad ont pu regagner leur patrie le 28 janvier. Le 14 février, 30 enfants polonais choisis par Mme le Dr Ruth Sigrist à Varsovie, Lodz et Kattowic, ont pris leur place dans les chambres ensoleillées de notre home.

*

L'enseignement ménager en Italie

La commission du Secours aux enfants a inscrit à son budget un crédit d'un million et demi de lires (10 000 fr. s.) pour l'aménagement de quatre écoles rurales d'enseignement ménager dans la province de Trévise. Ces écoles sont destinées à des jeunes filles de 14 à 18 ans appartenant à des familles de petits paysans. L'enseignement est donné pendant trois mois à raison de cinq demi-journées par semaine; il sera porté à six mois prochainement. Il comprend les branches pratiques et théoriques indispensables à des jeunes filles de la campagne:

Alimentation, cuisine, entretien rationnel du ménage, couture, raccommodage, hygiène personnelle et hygiène de la maison, premiers secours, soins aux malades à la maison, formation générale, gymnastique, soins aux nourrissons, agriculture, jardinage, soins des poules, des lapins, des porcs, comptabilité du ménage, etc.

Pendant deux années, douze cours semblables auront lieu dans cette région, les premiers ont déjà commencé. Ils sont suivis avec beaucoup d'intérêt et d'application par les jeunes filles et ont déjà prouvé leur efficacité dans bien des demeures. Les élèves les plus capables seront formées à leur tour pour servir de cadres dans

les cours ultérieurs. On souhaite, par cette préparation de la jeunesse féminine à ses tâches futures de paysanne et de mère, arriver à améliorer la situation très mauvaise actuellement de la population rurale.

*

Réunion des responsables du secours aux enfants

Les collaborateurs et les collaboratrices du secours aux enfants dans nos diverses sections se sont réunis à Berne le 11 février pour discuter des problèmes actuels.

*

Après un rapide tour d'horizon, un exposé de la situation financière et des suggestions quant à la propagande future, les responsables du Secours aux enfants dans les différents secrétariats cantonaux ont discuté des problèmes relatifs à l'assistance des jeunes réfugiés hongrois, à l'accueil en Suisse d'enfants étrangers, aux parrainages d'enfants suisses et étrangers et aux actions de secours en Italie. La séance était présidée par M. Hans Christen, président de la Commission du secours aux enfants, et a eu lieu dans la maison de la Société suisse des commerçants.

*

LES SECOURS AUX MAROCAINS VICTIMES DE PARALYSIE

L'aide médicale devra se continuer pendant un an

L'action d'entraide internationale en faveur des 10 000 Marocains paralysés à la suite de l'absorption d'huile impropre à la consommation se poursuit intensément. Pour sa part, la Croix-Rouge suisse a déjà envoyé une équipe médicale et une grande quantité de matériel d'hôpital. Elle vient d'expédier une importante quantité de sous-vêtements et de matériel destiné à la fabrication d'attelles et d'appareils de réadaptation que les compagnies aériennes de la Swissair, d'Air-France et d'Air-Maroc ont transportés gratuitement.

Il faut permettre à l'équipe suisse de mener sa tâche à bien

Que fera l'équipe suisse qui travaille actuellement dans les environs de Meknès? Il faut que notre Croix-Rouge nationale trouve les fonds nécessaires pour lui permettre de rester aussi longtemps qu'il le faut. Elle a déjà reçu 220 000 francs et prélevé 55 000 francs sur ses propres fonds. Ce n'est toutefois pas suffisant. C'est donc avec reconnaissance que la Croix-Rouge suisse recevra tous les dons qu'on voudra bien lui verser dans le but d'apporter aux victimes de ce tragique empoisonnement toute l'aide dont elles ont un urgent besoin.